

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET :** Demande de subvention pour l'équipement numérique des écoles élémentaires et primaires

Séance du 27 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept février, à neuf heures, douze minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le dix-neuf février deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21** Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7** Amélie COCHET (pouvoir à Mme Karine LIEVIN), Humbert CRETIER (pouvoir à Georges BERMOND), Jacques FUMEX (pouvoir à Jacques DRHOVIN), Alexandre LALLEMENT (pouvoir à Joël BORGEOT), Jessie MARIN (pouvoir à Philippe EMIN), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à Claire BILLON-BERTHET), Sonia ZANI (pouvoir à Eliane MERMILLON)

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1** Stéphane LYAUDET

**Membres absents : 0**

**Secrétaire de séance :** Mme Claire BILLON-BERTHET

**Soit : 21 présents.**

Le bulletin officiel de l'éducation nationale du 14 janvier 2021 (BOEN n°2 du 14/01/2021) présente le plan de relance du gouvernement pour la « Transformation numérique de l'enseignement ». Ce plan constitue une opportunité pour compléter l'équipement des écoles de Plateau d'Hauteville. Il concerne uniquement les cycles 2 et 3 à l'exception des classes maternelles.

Les projets sont subventionnés à 70% par l'état si le montant global du projet est inférieur à 200 000€ pour le volet « équipements » et 50% pour le volet « services et ressources ».

Le montant de la dépense subventionnable est plafonné à 3 500€TTC par classe en équipement.

La commune souhaite équiper 8 classes (7 classes au Turluru et 1 classe à Thézillieu) soit une dépense maximum subventionnable de 28 000€TTC (8 x 3 500€).

La subvention attendue sera donc de 19 600€TTC (70% de 28 000€).

Une seconde aide interviendra pour le volet « services et ressources » à hauteur de 50% de la dépense.

Plusieurs sociétés ont été sollicitées pour fournir des devis estimatifs relatifs à la fourniture d'équipements informatiques :

- PC + répéteurs wifi : quantité : 9 (8 pour le Turluru et 1 pour Thézillieu)
- tablettes + armoire de chargement : quantité 26 (20 pour le Turluru et 6 pour Thézillieu)
- vidéoprojecteurs + tableaux interactifs : quantité : 4 pour le Turluru

Le comparatif suivant présente les devis des sociétés : TILT / IGRA / MANUTAN :

Equipements	Fournisseurs	TILT € HT	IGRA € HT	Manutan € HT
Tablettes Ipad128GB /coques antichoc /claviers Bluetooth / armoire de chargement				
<b>TOTAL TABLETTES</b>		<b>13 671€</b>	<b>14 411€</b>	<b>15 247,67€</b>
PC portable / répéteurs wifi / pack installation				
<b>TOTAL PC</b>		<b>4 963€</b>	<b>7 690€</b>	<b>4 760,70€</b>
Vidéoprojecteur / tableau interactif /pack installation				
<b>TOTAL VIDEOPROJ TABLEAU</b>		<b>8 380€</b>	<b>10 240€</b>	<b>7 838,24€</b>
<b>TOTAL EQUIPEMENT HT</b>		<b>27 014€</b>	<b>32 341€</b>	<b>27 846,61€</b>
<b>TOTAL EQUIPEMENT TTC</b>		<b>32 416,80€</b>	<b>38 809,20€</b>	<b>33 415,93€</b>

Les fournitures en « services et ressources » constituées par l'installation sur les PC portables des Packs Office Microsoft et d'un forfait d'applications pour tablettes comptent pour un montant de : 920€HT soit 1 104€TTC.

La commission propose de retenir l'offre la mieux-disante proposée par la société TILT pour un montant de 32 416€TTC.

Le plan de financement prévisionnel s'inscrit donc comme suit :

Dépenses		Recettes	
Équipements	Montant TTC	Origine	Montant
TABLETTES	16 405.20 €	Subv Etat sur Equipement	19 600 €
PC PORTABLES	5 955.60 €	Subv Etat sur Ressources	552 €
VIDEOPROJECTEUR + TABLEAU	10 056.00 €	Autofinancement	13 368,80 €
<b>Services et ressources</b>	<b>1 104.00 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>33 520.80 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>33 520.80 €</b>

Ceci étant exposé et vu l'avis favorable de la commission Education Jeunesse en date du 18 février 2021, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer le programme d'équipement numérique des écoles tel que ci-avant proposé et de l'autoriser à solliciter le financeur pour le financement desdits équipements.

**Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** l'inscription budgétaire de la dépense au Budget Primitif 2021 au compte 2183

**VALIDE** le choix du prestataire tel que proposé par la commission

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20210227-DE-2021-037-DE  
Date de télétransmission : 08/03/2021  
Date de réception préfecture : 08/03/2021

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé
- **CHARGE** M. le Maire de solliciter le financeur identifié
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne sera pas subventionnée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

